MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL ADMINISTRATIF ET ECONOMIQUE

B — N° 95 21 août 2015

Sommaire

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROTECTION DES DONNÉES

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROTECTION DES DONNEES

BILAN ET COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2013 (Montants en euros)

Publication prévue au paragraphe (3) de l'article 37 de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel

Rapport de Gestion relatif à l'exercice 2013

Dépenses

Le total des frais de fonctionnement de l'établissement public au cours de l'exercice 2013 s'élève à 1.583.519,14€. Ce chiffre représente une diminution de 0,96% par rapport à l'exercice précédent et reste en retrait des prévisions budgétaires.

Les charges relatives au personnel permanent sont nettement inférieures aux prévisions budgétaires (-98.989,19€) alors que deux postes de collaborateurs sont restés inoccupés pendant une partie importante de l'année.

Les dépenses d'honoraires et frais d'experts et de prestataires externes de 12.324,47€ reste en dessous des prévisions budgétaires. Parmi ces dépenses figurent également les honoraires d'avocats et de la fiduciaire qui tient la comptabilité et établit le bilan de l'établissement public.

Après le déménagement de la CNPD dans ses nouveaux locaux à Esch-Belval, seul le montant des charges locatives de 35.700,81€ a été porté en compte, puisqu'il n'y a plus de frais de loyer à supporter.

Les frais d'entretien des locaux, les fournitures de bureau, frais de port et de télécommunications et autres charges générales d'exploitation ont connu une progression linéaire suivant l'augmentation du nombre de collaborateurs en activité.

Les frais de déplacement et de séjour à l'étranger qui se chiffrent à 37.352,99€ ont légèrement dépassé les prévisions. Cependant ils sont dans une large mesure incompressibles puisqu'ils se rapportent à la participation des membres effectifs et des collaborateurs de la Commission nationale aux réunions, séances de travail et conférences organisées sur le plan européen dans le domaine de la protection des données où l'autorité luxembourgeoise ne peut pas faire la politique de la chaise vide et se doit d'être représenté.

Les dépenses d'information du public et de communication de 33.368,99€ restent conformes aux prévisions budgétaires. Sont toutefois venus s'ajouter des dépenses ponctuelles non récurrentes à savoir celles liées à la célébration du 10ème anniversaire de la Commission nationale par une conférence/réception.

A défaut de disposer des ressources spécialisées nécessaires en interne pour la maintenance des systèmes et réseaux informatiques, les frais relatifs d'un montant de +21.904,59 n'ont pas pu être diminués en 2013.

Les amortissements comptabilisés en 2013 atteignent un montant total de 12.364,24€. Ils concernaient pour l'essentiel le mobilier et les équipements informatiques, ainsi que les investissements relatifs au développement et à la mise en service de l'application informatique spécifique dédiée à l'établissement du registre public des traitements prévu à l'article 15 de la loi ainsi qu'à l'optimisation des procédures administratives.

Recettes

Le montant des redevances perçues en application des articles 37 paragraphes (4) et 13 paragraphe (4) de la loi s'élevant à 99.846,10€ a dépassé nos prévisions de 44.846,10€. En outre des produits financiers (intérêts créditeurs) ont été enregistrés à hauteur de 2.056,03€.

Résultat d'exploitation

Compte tenu de la dotation annuelle de 1.552.000€ dont la Commission nationale a bénéficié en 2013 de la part de l'Etat en application de l'article 37 paragraphe (4) de la loi, le résultat d'exploitation de l'établissement public s'établit à 70.382,99€ au 31 décembre 2013. Il sera reporté sur l'exercice suivant.

Luxembourg, le 29 mars 2014

La Commission nationale pour la protection des données

Gérard Lommel Thierry Lallemang Pierre Weimerskirch
Président Membre effectif Membre effectif

Le Conseil de Gouvernement a approuvé, dans sa séance du 20 juin 2014, les comptes annuels de l'exercice 2013 de la Commission nationale pour la protection des données et a accordé la décharge à ses organes dirigeants conformément à l'article 37 paragraphe (3) de la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<u>Bilan</u>

A CTIF	Exercice au 31/12/2013	%	Exercice au 31/12/2012	%
ACTIF IMMOBILISE	31/12/2013		31/12/2012	
Autres inst. outil. mobilier	12.741,84	1,72	25.106,08	4,11
	12.741,84	-		
Immobilisations corporelles	-	1,72	25.106,08	4,11
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12.741,84	1,72	25.106,08	4,11
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Autres créances	68.497,51	9,27	59.815,19	9,79
	68.497,51	9,27	59.815,19	9,79
Banques, Caisse, CCP	657.629,43	89,00	526.135,77	86,10
TOTAL ACTIF CIRCULANT	726.126,94	95,89	585.950,96	95,50
TOTAL ACTIF	738.868,78	100,00	611.057,04	100,00
Bila	_			
Dila	<u>.n</u>			
	Exercice au	%	Exercice au	%
PASSIF	31/12/2013		31/12/2012	
CAPITAUX PROPRES				
Patrimoine	200.000,00	27,07	200.000,00	32,73
Résultats reportés	254.506,47	34,45	239.836,90	39,25
Résultat de l'exercice	70.382,99	9,53	14.669,57	2,40
TOTAL CAPITAUX PROPRES	524.889,46	71,04	454.506,47	74,38
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Autres provisions	66.000,00	8,93	66.000,00	10,80
TOTAL DES PROVISIONS	66.000,00	8,93	66.000,00	10,80
Dettes				
Dettes achats et prest. de services	79.907,18	10,81	28.275,85	4,63
Dettes fiscales, sécurité sociale et salaires	68.072,14	9,21	62.274,72	10,19
TOTAL DES DETTES	147.979,32	20,03	90.550,57	14,82
TOTAL PASSIF	738.868,78	100,00	611.057,04	100,00
Compte de profi	ts et de pertes			
	Exercice au		Exercice au	
	31/12/2013	%	31/12/2012	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	-		-	
Montant net du chiffre d'affaires	99.846,10	6,04	84.100,00	4,85
Autres produits d'exploitation	1.552.000,00	93,84	1.645.200,00	94,95
Autres intérêts et produits financiers	2.056,03	0,12	3.313,66	0,19
Perte de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
Total produits d'exploitation	1.651.846,10	100,00	1.729.300,00	100,00

	D'EXPL	

Consommation de marchandises	-31.652,58	1,91	-44.482,19	2,57
Autres charges externes	-205.942,85	12,45	-400.222,56	23,10
Salaires et traitements	-1.258.571,46	76,10	-1.190.221,96	68,70
Charges sociales	-73.092,05	4.42	-68.909,04	3,98
Corr. de valeur sur frais d'étab. imm. cor. incor.	-12.364,24	0,75	-12.124,65	0,70
Autres charges d'exploitation	-1.894,20	0,11	-1.963,50	0,11
Intérêts et autres charges financières	-1,76	0,00	-20,19	0,00
Produits de l'exercice	-70.382,99	4,26	-14.669,57	0,85
Total charges d'exploitation	1.653.902,13	100,00	-1.732.613,66	100,00

<u>Bilan</u>

		Exercice au	%	Exercice au	%
	Détail Actif	31/12/2013		31/12/2012	
Autres inst	. outil, mobilier				
	Logiciels	2.575,20	0,35	7.308,41	1,20
21213010		111.875,48	15,14	111.875,48	18,31
21213019	Amort Développement info	-109.300,20	-14,79	104.567,07	17,11
21540000	Mat. informatique	101.403,92	13,72	101.403,92	16,59
21550000	Amort. Mat. informatique	99.853,77	-13,51	-96.785,31	-15,84
21830000	Mat. de bureau	25.829,36	3,50	25.829,36	4,23
21831000	Amort. Mat. de bureau	25.824,36	3,50	-23.256,52	-3,81
21840000	Mobiliers	72.901,84	9,87	72.901,84	11,93
21841000	Amort. mobiliers	64.290,35	-8,70	-62.295,61	-10,19
Total Autr	es inst. outil, Mobilier	12.741,84	1,72	25.106,08	4,11
Autres cré	ances		_		
42100000	Rémunérations dues	61.679,37	8,35	59.815,19	9,79
43100000	Centre d'affiliation	6.818,14	0,92	0,00	0,00
Total Autr	es créances	68.497,51	9,27	59.815,19	9,79
Banques, C	Caisse, CCP		_		
50000000	CCPL LU311111205225700000	13.253,06	1,79	13.133, 4 6	2,15
50050000	BCEE LU840019155531614000	94.210,16	12,75	64.546,04	10,56
50400000	BCEE LU640019385566447000	6.757,95	0,91	6.827,56	1,12
51000000	BCEE LU780019721290248000	543.122,42	73,51	441.066,39	72,18
53000000	Caisse	285,84	0,04	562,32	0,09
Total Banq	ues, Caisse, CCP	657.629,43	89,00	526.135,77	86,10
TOTAL D	J BILAN ACTIF	738.868,78	100,00	611.057,04	100,00

<u>Bilan</u>

Détail Passif	Exercice au 31/12/2013	%	Exercice au 31/12/2012	%
Patrimoine				
10420000 Patrimoine	200.000,00	27,07	200.00,00	32,73
Total Patrimoine	200.000,00	27,07	200.000,00	32,73

Résultats i	reportés				
14100000	Résultats reportés	254.506,47	34,45	239.836,90	39,25
Total Prod	•	254.506,47	34,45	239.836,90	39,25
Autres pro	ovisions		´ =		,
18830100	Provisions pour litiges	66.000	8,93	66.000,00	10,80
Total Auti	res provisions	66.000	8,93	66.000,00	10,80
	nats et prest. de services		´ =		ŕ
44111000	Fournisseurs	79.907,18	10,81	28.275,85	4,63
Total Dett	tes achats et prest. de services	79.907,18	10,81	28.275,85	4,63
Dettes fisc	ales, sécurité sociale et salaires		=		
46210100	Centre d'affiliation	18.387,74	2,49	16.109,02	2,64
44210000	Impôts s. remunérations	49.684,40	6,72	46.165,70	7,56
Total Dett	tes fiscales, sécurité sociale et salaires	68.072,14	9,21	62.274,72	10,19
TOTAL D	U BILAN PASSIF	738.868,78	100,00	611.057,04	100,00
	Compte de prof	îts et de pertes			
	D/: UD 0 D	Exercice au	%	Exercice au	%
	Détail P & P	31/12/2013		31/12/2012	
Chiffre d'a	ffaires				
70700000	Redevances notifications	99.846,10	100,00	84.100,00	100,00
	fre d'affaires	99.846,10	100,00	84.100,00	100,00
	oduits d'exploitation	77.040,10	=	04.100,00	100,00
77100000	Dotations au budget	1.552.000,00	100,00	1.645.200,00	100,00
	res produits d'exploitation	1.552.000,00	100,00	1.645.200,00	100,00
	arges externes	110021000,00	•	110 101200,00	100,00
60320100	Entretien locaux prof.	16.466,53	6,93	24.177,68	5,44
60350000	Fournitures de bureau	15.186,05	6,39	20.304,51	4,57
61112000	Loyer bâtiments	1.510,00	0,64	90.530,98	20,35
61130000	Charges locatives et de copropriété	34.190,81	14,39	12.552,36	2,82
61221010	Maint. Technique réseau	36.904,59	15,53	24.271,43	5,46
61221020	Gestion des syst. & rés.	0,00	0,00	12.259,00	2,76
61320000	Traitement informatique	14.530,35	6,11	2.690,79	0,61
61333000	Frais de compte	222,10	0,09	248,17	0,06
61341000	Honoraires juridiques	0,00	0,00	54.505,64	12,26
61342010	Frais de comptabilité	6.175,93	2,60	8.608,70	1,94
61342020	Ref. frais de comptabilité	0,00	0,00	-90,66	- 0,02
61348010	Pers. Rempl. Admin.	6.148,54	2,59	37.167,91	8,36
61460000	Assurance responsabilité civile	4.010,98	1,69	3.622,97	0,81
61511010	Pub. Et inf. du public	30.045,99	12,65	11.866,60	2,67
61511020	Spring Conference	0,00	0,00	81.010,52	18,22
61511030	Frais de comm./publicat.	3.323,00	1,40	2.987,20	0,67
61521201	Frais de voyages & déplac.	37.352,99	15,72	25.730,66	5,79
61521202	Frais de repas	14.095,30	5,93	14.025,00	3,15
6152 4 010	Boissons et denrées al.	1.929,98	0,81	1.680,72	0,38
61531000	Timbres	2.754,55	1,16	4.492,30	1,01

61532000	Téléphone et frais de télécommunication	7.749,65	3,27	8.744,17	1,97
61811010	Documentation générale	1.669,48	0,70	1.622,60	0,36
61811020	Abonnements journaux	950,40	0,40	1.195,50	0,27
61820100	Frais de formation	2.378,21	1,00	500,00	0,11
Total Autr	es charges externes	237.595,43	100,00	444.704,74	100,00
Salaires et	traitements				
62111010	Rémunérations brutes	1.126.463,35	89,50	1.080.739,35	90,80
62111040	Ref. rémunérations brutes	0,00	0,00	-20.840,00	-1,75
62111030	Absence maladie	0,00	0,00	4.700,89	0,39
62111020	Indemnités suppléants	1.642,20	0,13	1.560,00	0,13
62112800	Autres suppléments	41.357,06	3,29	42.129,73	3,54
62111060	Ref. congé non pris	0,00	0,00	-404,97	-0,03
62114000	Gratifications, primes et commissions	89.108,85	7,08	82.336,96	
Total Salai	res et traitements	1.258.571,46	100,00	-1.190.221,96	100,00
		_	•	_	
Charges so	ociales				
62311000	Charges Sécurité Sociale	-72.671,00	99,99	-71.156,45	103,26
	<u>Compte de profit</u>	s et de pertes			
		Exercice au		Exercice au	
	Détail P & P	31/12/2013	%	31/12/2012	%
62311010	Ref. charges sociales	0,00	0,00	2.665,44	-3,87
62318010	Mutualité	-421,05	0,01	-418,03	0,61
Total Chai	ges sociales	-73.092,05	100,00	-68.909,04	100,00
	•		:		
Corr. de va	aleur sur frais d'étab. imm. cor. incor.				
63330000	Correction de valeurs				
	Correction de valeurs	-12.364,24	100,00	-12.124,65	100,00
Total Corr	de valeur sur frais d'étab. imm. cor. incor.	-12.364,24 -12.364,24	100,00 100,00	-12.124,65 -12.124,65	100,00 100,00
Total Corr	•				
	•				
	de valeur sur frais d'étab. imm. cor. incor.				
Intérêts et 75521000	de valeur sur frais d'étab. imm. cor. incor. produits assimilés	-12.364,24	100,00	-12.124,65	100,00
Intérêts et 75521000	de valeur sur frais d'étab. imm. cor. incor. produits assimilés Intérêts C/c	-12.364,24 2.056,03	100,00	-12.124,65 3.313,66	100,00
Intérêts et 75521000 Total Intér	de valeur sur frais d'étab. imm. cor. incor. produits assimilés Intérêts C/c rêts et produits assimilés	-12.364,24 2.056,03	100,00	-12.124,65 3.313,66	100,00
Intérêts et 75521000 Total Intér	de valeur sur frais d'étab. imm. cor. incor. produits assimilés Intérêts C/c	-12.364,24 2.056,03	100,00	-12.124,65 3.313,66	100,00
Intérêts et 75521000 Total Intér Intérêts et	de valeur sur frais d'étab. imm. cor. incor. produits assimilés Intérêts C/c rêts et produits assimilés charges assimilées	2.056,03 2.056,03	100,00 100,00 100,00	3.313,66 3.313,66	100,00 100,00 100,00
Intérêts et 75521000 Total Intér Intérêts et 61333000 65521000	de valeur sur frais d'étab. imm. cor. incor. produits assimilés Intérêts C/c rêts et produits assimilés charges assimilées Frais bancaires	2.056,03 2.056,03 -222,10	100,00 100,00 100,00	3.313,66 3.313,66	100,00 100,00 100,00

ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2013

(Montants en euros)

1. Généralités

La Commission nationale pour la protection des données, constituée sous la forme d'un établissement public, est une autorité indépendante instaurée par la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Elle est chargée de contrôler et de vérifier la légalité des traitements des données à caractère personnel et doit assurer le respect des libertés et droits fondamentaux des personnes en matière de protection des données.

Tous les ans, la Commission nationale rend compte, dans son rapport écrit aux membres du Gouvernement en conseil, de l'exécution de ses missions. Dans ce rapport, elle relève plus particulièrement l'état des notifications et des autorisations, les déficiences ou abus qui ne sont pas spécifiquement visés par les dispositions légales, réglementaires et administratives existantes.

Elle publiera son rapport annuel. Le rapport est avisé par la commission consultative des droits de l'homme, organe consultatif du gouvernement en matière de droits de l'homme sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg dont la composition et les attributions sont déterminées par règlement grand-ducal.

L'exercice financier de la Commission nationale coı̈ncide avec l'année civile. Avant le 31 mars de chaque année, la Commission nationale arrête son compte d'exploitation de l'exercice précédent, ensemble avec son rapport de gestion. Avant le 30 septembre de chaque exercice, la Commission nationale arrête le budget pour l'exercice à venir. Le budget, les comptes annuels et les rapports arrêtés sont transmis au Gouvernement en conseil qui décide de la décharge à donner à la Commission nationale. La décision constatant la décharge accordée à la Commission nationale ainsi que les comptes annuels de la Commission nationale sont publiés au Mémorial.

2. Principes, règles et méthodes comptables

La Commission nationale tient ses livres en euros (EUR) et les comptes annuels ont été préparés en accord avec les principes comptables généralement admis au Luxembourg et en utilisant notamment les règles d'évaluation suivantes:

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée soit:

Matériel informatique: 3 ans
Matériel de bureau: 4 ans
Mobilier de bureau: 8 ans

b) Conversion des devises

Les transactions en devises durant l'année sont enregistrées au cours du jour de la transaction. Pour les avoirs en banques, les montants en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture. Pour les avances, les créances et les dettes, les bénéfices et les pertes de change réalisées et les pertes de change non réalisées sont enregistrés au compte de profits et pertes. Les autres éléments sont tenus au cours de change historique.

3. <u>Immobilisations corporelles</u>

Les mouvements des immobilisations corporelles survenus au cours de la période se résument comme suit:

	2013	2012
Prix d'acquisition		
- au début de l'exercice	312.010,60	301.871,72
- acquisitions nettes au cours de l'exercice	0,00	10.138,88
- retraits de l'exercice	0,00	0,00
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	312.010,60	312.010,60
Corrections de valeur		
- au début de l'exercice	286.904,52	274.779,87
- de l'exercice	12.364,24	12.124,65
- annulées	0,00	0,00
Corrections de valeur cumulées	299.268,76	286.904,52
Valeur nette à la fin de l'exercice	12.741,84	25.106,08

4. Autres créances

Les autres créances se composent comme suit:

	2013	2012
Rémunérations payées d'avance	61.679,37	59.815,19
Fonds de pensions	6.818,14	0,00

5. Avoirs en banque

Ce poste se subdivise comme suit:

	2013	2012
CCPL	13.253,06	13.133,46
BCEE	644.090,53	512.439,99
Caisse	285,84	562,32

6. Fonds propres

Au moment de sa création, la Commission nationale a bénéficié d'une dotation initiale de deux cent mille euros (200.000,00 EUR) à charge du budget de l'Etat. L'Etat met à sa disposition les biens mobiliers et immobiliers nécessaires au bon fonctionnement et à l'exercice de ses missions.

La Commission nationale est autorisée à prélever la contrepartie de ses frais du personnel en service et de ses frais de fonctionnement par la redevance à percevoir telle que prévue à l'article 13 de la présente loi. Pour le solde des frais restant à couvrir dans le cadre de ses missions conférées par la présente loi, la Commission nationale bénéficiera d'une dotation d'un montant à déterminer sur une base annuelle et à inscrire au budget de l'Etat.

7. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour but de valoriser le risque lié à des recours en justice pour dossiers litigieux. Ainsi, lors de la séance de délibération du 15 décembre 2006 la Commission nationale a décidé d'estimer le montant de l'enjeu de tels litiges y compris les frais de justice à 96.000,00 EUR. En 2013, le risque à été évalué au même niveau que les 6 dernières années à savoir 66.000,00 EUR.

8. Dettes

Les dettes figurent avec leur valeur nominale et sont ventilées comme suit:

	2013	2012
Fournisseurs et charges à payer	79.907,18	28.275,85
Centre d'affiliation	18.387,74	16.109,02
Impôts sur rémunération	49.684,40	46.165,70

Luxembourg, le 25/03/2014.

ATTESTATION

Par la présente, nous attestons les comptes de la Commission Nationale pour la Protection des Données, ayant son siège à L-4361 Esch-sur-Alzette, 1, avenue du Rock'n'Roll au 31/12/2013.

Nous avons constaté que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013 dont la somme bilantaire s'élève à 738.868,78 EUR et le résultat de l'exercice à 70.382,99 EUR, sont en concordance avec la comptabilité et les pièces comptables qui nous ont été soumises. Les normes et règles comptables ont été respectées, y compris au niveau du provisionnement des risques.

Par ailleurs le rapport de gestion de la Commission nationale reflète fidèlement les faits marquants de l'exercice et est conforme aux écritures comptables.

Luxembourg, le 25/03/2014.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

Jean-Paul FRANK

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck